



Foresterie urbaine et périurbaine



Rapport annuel -
Suivi de plantation – Rue Verchères
Année d'exercice 2021

15 novembre 2021

Ville de Granby

TABLE DES MATIERES

Mise en contexte.....	4
Première année (2021).....	5
Carence observée	9
Conclusion	13

MISE EN CONTEXTE

À l'été de 2020, la ville de Granby a interpellé la firme Trame-Verte afin de l'assister dans un déboisement ayant débordé les limites établies d'un PIIA spécifique au développement de la rue Verchères. Dans le déboisement d'une ligne d'accès pour l'alimentation électrique du futur lotissement, l'entrepreneur a déboisé des sections à même la bande de protection visuelle. Le mandat de la firme Trame-Verte dans ce dossier fut de caractériser le site et de proposer un plan de reboisement. Le tout a été réalisé au courant de l'année 2020.

La plantation de reboisement visait près de 0,2 ha de superficie sur deux polygones (0,093 et 0,11 ha). Le plan incluait également un débroussaillage de nerpruns dans le plus petit des polygones mentionnés auparavant et un autre polygone de 0,038 ha).

Le rapport suivant fait état des constats vérifiés au site durant la saison 2021, soit pour la première année du suivi se terminant en 2023.

PREMIÈRE ANNÉE (2021)

Suivi de plantation et de débroussaillage

L'entrepreneur en reboisement Denis Roy - Acérifor a réalisé la plantation et le débroussaillage dans la semaine du 21 juin 2021. Les essences préconisées dans le plan de reboisement ont dû en partie être remplacées par manque auprès des principaux fournisseurs. Les différentes essences plantées sont résumées dans le **tableau 1**.

Tableau 1 Essences plantées au terrain en juin 2021 par Denis Roy - Acérifor

Type	Nom français	Nom latin	Quantité	Quantité attendue
Arbre	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>	165	100
	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	50	150
	Chêne à gros fruits	<i>Quercus macrocarpa</i>	50	0
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	100	0
	Caryer cordiforme	<i>Carya cordiformis</i>	50	0
Arbuste	Noisetier d'Amérique	<i>Corylus americana</i>	50	0
	Diervillée chèvrefeuille	<i>Diervillea lonicera</i>	50	125
	Rosier des marais	<i>Rosa palustris</i>	50	0
	Cornouiller à feuilles alternes	<i>Cornus alternifolia</i>	50	75

Le nombre de plants visés dans le plan de reboisement était de 600 arbres et de 400 arbustes. Le constat final est une plantation de 415 arbres et de 200 arbustes. Ce nombre plus bas que la quantité estimée dans le plan est dû à deux principaux critères : le manque de site de plantation propice dû à un manque de sol et à des escarpements rocheux ponctuels.

Nous considérons tout de même que l'objectif de reboisement partiel est atteint puisque l'objectif était de recréer une ambiance boisée en arrière des lots résidentiels déjà construits. De plus, les semis de régénération des essences du site de même que les repousses des coupes de l'entrepreneur de 2020 tendent à prendre leur place suite à l'ouverture du couvert. Le sous-étage arbustif devrait reprendre sa place d'ici 3 à 5 ans.

Les **figures 2, 3 et 4** montrent des sites de plantations et de débroussaillage réalisés durant la semaine du 21 juin 2021.

Les sites de plantation visés de même que les sites de débroussaillage sont identifiés à la **figure 1**.

Figure 1 Site de plantation et de débroussaillage visés



Figure 2 Plantation dans la portion sud, plants entourés d'un ruban rose



Figure 3 Plantation dans la portion nord, plants entourés d'un ruban rose



Figure 4 Débroussaillage d'un nerprun

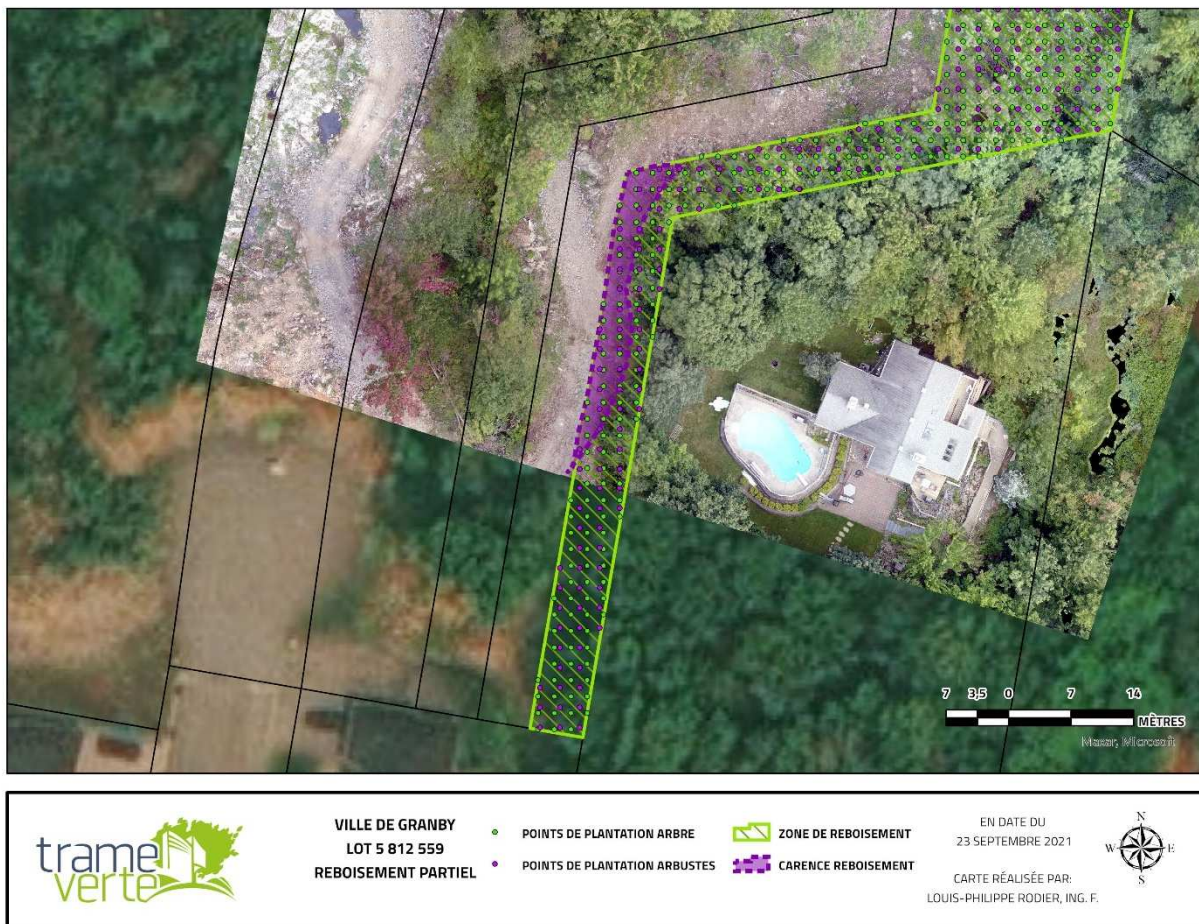
La **figure 5** montre les rejets de souche des coupes forestières de 2020. Ce sont ces rejets de souche qui fermeront rapidement le sous-étage du boisé. Les racines étant encore saines et vivantes, l'énergie résiduelle du plan servira à produire rapidement des pousses aériennes pour rétablir la perte de tige récente.

Figure 5 Rejets de souches issues des coupes forestières de 2020

CARENCE OBSERVÉE

Le site ne se prêtait pas à la plantation de plants à certains endroits, mais les bandes de protection visuelles et les polygones de reboisement étaient clairement indiqués dans le plan de reboisement fourni en 2020 à l'entrepreneur. Ainsi, une carence a été observée dans la bande de 6 mètres en entrant dans le secteur par son entrée sud et nécessitera correction. La superficie visée est de près de 100 m².

Figure 6 Carence dans le reboisement nécessitant correction (Image Trame-Verte et ArcGIS Online)



Le substrat du site ne se prête pas à la plantation directe. L'entrepreneur devra donc corriger la situation pour inclure du substrat localement et réaliser la plantation demandée. Voici l'approche favorisée pour permettre le reboisement dans le secteur en carence :

- Réaliser de petites fosses à l'aide d'une mini-pelle excavatrice
- Les fosses devraient avoir la profondeur du godet de la pelle (maximum 1 pied) et une largeur de près de 1,5 pied;
- Les fosses devront être remplies complètement de sol de plantation (Terre végétale type 1 MTQ – Matériaux paysagers Savaria ou équivalent);
- La plantation des essences suivantes devrait être préconisée :
 - Arbres :
 - Chêne rouge
 - Épinette blanche
 - Bouleau jaune
 - Pin blanc
 - Arbustes :
 - Aulne crispé
 - Comptonie voyageuse
- Le calibre des végétaux à implanter devrait être le suivant :
 - Arbres feuillus de calibre 150 cm et conifères de 100 cm
 - Arbustes de calibre 2 gallons
- La plantation devrait être de près d'une trentaine d'arbres et d'une vingtaine d'arbustes selon la densité initiale établie au plan de reboisement.
- Les travaux devront avoir lieu avant le 15 juin 2022.

Figure 7 Carence observée au terrain (Image Trame-Verte)



Figure 8 Carence observée au terrain (Image Trame-Verte)



CONCLUSION

Malgré que le nombre d'arbres plantés au site soit moins élevé que celui attendu, nous acceptons les travaux réalisés par l'entrepreneur Denis Roy – Acérifor. Nous considérons que celui-ci a réalisé les travaux de manière diligente et informée, ayant fait part des restrictions du site dès le début de son mandat. Il a réalisé la plantation en maximisant le respect du plan initial. Nous considérons les essences choisies en remplacement du plan initial comme étant adéquates. Finalement, nous jugeons la densité réelle de plantation au terrain comme étant adéquate, considérant également la repousse des tiges coupées l'an dernier et de la régénération naturelle du site. L'atteinte de la fermeture du sous-étage devrait avoir lieu d'ici 3 à 5 ans.

Par contre, nous avons constaté un secteur en carence qui nécessitera correction. Le plan, les essences et les approches préconisées sont établis dans le présent rapport.

Nous retournerons sur le site suivant la correction de la carence pour vérifier la conformité des travaux réalisés.

Nous restons disponibles pour toutes questions soulevées par le présent rapport.



Louis-Philippe Rodier, ing.f.

Chargé de projets

TRAME-VERTE